

Appel à candidature à un poste de Technicien Forestier (H/F)

Centre National de la Propriété Forestière

Provence-Alpes-Côte d'Azur

<u>Intitulé du poste :</u>	Technicien forestier (H/F), département des Alpes-de-Haute-Provence et des Hautes-Alpes
<u>Type de contrat :</u>	CDI à temps complet de droit public, selon statut des personnels du CNPFP (décret 2009-547 du 15/05/2009) ou fonctionnaire en détachement ou en position normale d'activité. Poste ouvert à la mobilité interne et au recrutement externe.
<u>Catégorie d'emploi :</u>	B
<u>Rémunération :</u>	Traitement indiciaire selon les grilles statutaires du CNPFP (fonction de l'expérience professionnelle antérieure) et régime indemnitaire afférent ou grilles fonction publique de l'Etat. Fourchette : entre 31.6 K€ et 41.3 K€ brut annuel
<u>Résidence administrative :</u>	Digne-les-Bains (04)
<u>Prise de poste prévue :</u>	1 ^{er} mai 2024, adaptable en fonction des disponibilités

Présentation du CNPFP

Le Centre National de la Propriété Forestière (CNPFP) est un établissement public de l'Etat à caractère administratif placé sous la tutelle du ministère en charge de la forêt. Il est en charge du développement de la gestion durable des forêts privées : 3,5 millions de propriétaires forestiers pour 12,6 millions d'hectares soit 23% du territoire. Ses agents sont des professionnels de terrain qui conseillent, forment, accompagnent les propriétaires privés vers une gestion durable adaptée aux contextes locaux.

L'organisation du CNPFP est la suivante :

- Un échelon national, la Direction générale ;
- Un niveau régional avec 10 Centres régionaux de la propriété forestière (CRPF) ;
- Un service de Recherche & Développement, l'Institut pour le Développement Forestier (IDF) ;
- Un service dédié au Label Bas carbone (C+FOR Forêt et Carbone).



La région Provence-Alpes-Côte d'Azur :

- Comporte six départements : Alpes de Haute-Provence, Hautes-Alpes, Alpes-Maritimes, Bouches-du-Rhône, Var et Vaucluse ;
- Possède un taux de boisement élevé de 48 % (moyenne nationale 29 %) ;
- Présente des spécificités : forêt très diversifiée, méditerranéenne et littorale, mais aussi montagnarde, impliquant des approches de gestion très variées ;
- Des enjeux forts liés au changement climatique, un besoin de capitaliser les retours d'expériences de gestion pour mieux affronter l'avenir.

Les spécificités des Alpes-de-Haute-Provence et des Hautes-Alpes :

- Une diversité des essences impliquant une diversité de débouchés et d'itinéraires de gestion (chêne vert, chêne pubescent, pin sylvestre, pin noir, mélèze...).
- Une gestion multifonctionnelle de la forêt : production de bois d'industrie, d'énergie, de chauffage, de bois d'œuvre, préservation de la biodiversité, risques (érosion, incendie...), sylvopastoralisme...
- Des enjeux en termes de renouvellement et d'état sanitaire au regard du changement climatique, de l'équilibre sylvocynégétique,
- Un potentiel important de développement des Plans Simples de Gestion, notamment dans les Alpes-de-Haute-Provence,
- Un fort morcellement de la propriété, notamment dans les Hautes-Alpes et la partie Est des Alpes-de-Haute-Provence.

En termes d'organisation du travail du CNPF, ces deux départements sont divisés en quatre secteurs répartis entre quatre techniciens dits « responsables de secteur ».

Description du poste

Le secteur géographique de ce poste recouvre l'ensemble des départements des Alpes-de-Haute-Provence (04) et des Hautes-Alpes (05). Le technicien forestier (H/F) sera ainsi amené à travailler en équipe avec les quatre techniciens dits « responsables de secteur ».

Ce poste comprend pour missions principales :

- Projets avec financements externes sur une diversité de thématiques, qui varient en fonction de l'actualité et des partenariats avec les acteurs locaux (biodiversité, regroupements, desserte, équilibre forêt-gibier, changement climatique, placettes expérimentales...), dans les deux départements, avec une priorité pour les Hautes-Alpes,
- Promotion des documents de gestion durable et principalement des plans simples de gestion, et ce en priorité sur le département des Alpes-de-Haute-Provence,
- Vulgarisation de la gestion forestière durable, réunions, conseils individuels dans le cadre de projets
- Animation d'opérations groupées dans la petite propriété

Et comme activités occasionnelles :

- Appui aux stratégies locales de développement forestier : Charte Forestière, schéma de desserte,
- Relations avec les partenaires locaux du CNPF : organisations professionnelles et élus locaux, territoires...

Profil recherché

Formation – expériences

- Technicien supérieur forestier, option production ou gestion forestière, ou diplôme équivalent
- Expérience souhaitée dans le développement en forêt privée,
- Maîtrise des logiciels de bureautiques : Word, Excel, Powerpoint,
- Maîtrise et pratique du SIG souhaitée (QGIS de préférence),
- Permis B obligatoire



Compétences et qualités requises

- Rigueur, sens de l'organisation, autonomie et esprit d'initiative, capacité de synthèse et de rédaction,
- Intérêt pour la gestion des forêts méditerranéennes et alpines,
- Bonne disposition aux relations extérieures comme au travail en équipe,
- Aptitude physique au travail de terrain et sens de l'orientation

Dispositions internes

- 25 jours de congés annuel et 19 RTT soit au total 44 jours de repos (au prorata selon la présence et la quotité de travail)
- Tickets restaurants d'une valeur faciale de 9€ pris en charge à 60% par l'employeur ;
- Activité télétravaillable, nombre de jours selon le métier exercé (hors dispositions exceptionnelles liées à la crise sanitaire) ;
- Remboursement des titres d'abonnement de transport à hauteur de 75 % ;
- Participation mutuelle à hauteur de 15€ par mois.

Personnes à contacter

- Christophe BARBE, Directeur du CRPF : 04 95 04 59 04 - christophe.barbe@cnpf.fr
- Pauline MARTY, responsable des départements 04 et 05 : 06 01 32 24 29 – pauline.marty@cnpf.fr

Dépôt de candidature

Envoyer pour réception effective avant le **14 mars 2024** dernier délai, un dossier comprenant :

- une lettre de motivation ciblée sur le profil du poste,
- un curriculum vitae détaillé précisant en particulier les études, diplômes, qualifications et expériences professionnelles
- les copies des diplômes ainsi que les attestations des titres et activités professionnelles cités dans le CV.

Par mail ou par courrier à :

Monsieur le Directeur du CNPF PACA
7 impasse Ricard-Digne
13004 MARSEILLE
paca@cnpf.fr

Les candidat(e)s dont le dossier sera sélectionné seront invité(e)s, par téléphone ou courriel, à se présenter devant une Commission de sélection qui se tiendra le **22 mars 2024** dans les locaux du CNPF, avec éventuellement une part sur le terrain, à Digne-les-Bains (04).